

## COUPE D'ARGENT (U12)



BRÉZAIN



### Finale Coupe d'Argent U12 Trophée Jonathan & Fletcher – Brézain

La finale de la coupe d'argent U12 garçons et filles est organisée par le comité sous forme de quatre journées en partenariat avec **JONATHAN&FLETCHER- BREZAIN**

### DÉROULEMENT

1<sup>er</sup> jour : 1 slalom qualificatif en 2 manches pour les filles U12 2<sup>ème</sup> année à Manigod et 1 géant qualificatif en 2 manches pour les garçons U12 2<sup>ème</sup> année à La Clusaz

2<sup>ème</sup> jour : 1 géant qualificatif en 2 manches pour les filles U12 2<sup>ème</sup> année à La Clusaz et 1 géant qualificatif en 2 manches pour les garçons U12 2<sup>ème</sup> année à Manigod.

3<sup>ème</sup> jour : 1 géant qualificatif pour les U12 filles et garçons 1<sup>er</sup> année au Grand Bornand

Seront qualifiés pour le 4<sup>ème</sup> jour :

- Le nombre de participant à la finale sera de 140. 80 garçons et 60 filles. (2 tiers U12 2<sup>ème</sup> année 1 tiers 1<sup>er</sup> année)
- **Pour les U12 2<sup>ème</sup> année : 40 filles et 50 garçons** seront qualifiés pour la finale à l'issue des courses qualificatives slalom et géant. Le principe de sélection se fera sur l'addition de points courses en prenant la meilleure manche de slalom rajouté à la meilleure manche de géant. Il faut arriver à au moins 1 manche dans chaque discipline.
- Pour les U12 1<sup>er</sup> année: 20 filles et 30 garçons seront qualifiés à l'issue de la course qualificative géant. Le principe de sélection se fera de la manière suivante : les 10 meilleures filles par manche en alternant 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> manche et les 15 meilleures garçons par manche, selon le même principe. En cas de mauvaises conditions l'organisation se réserve le droit de sélectionner les 10 premières filles de la 1<sup>er</sup> manche sans les faire recourir la 2<sup>ème</sup> et les 15 premiers garçons selon le même principe. Parmi les coureurs restants, les 10 premières de la seconde manche seront qualifiées ainsi que les 15 premiers de la seconde manche.

4<sup>ème</sup> jour : 1 combi-race pour tous les sélectionnés à la finale. Une manche d'entraînement et une manche course.

**QUOTAS DISTRICT POUR LE GÉANT ET SLALOM QUALIFICATIF U12 2<sup>èm</sup> ANNEE DES 2 PREMIERS JOURS.**

**Garçons 25 Maxi Filles : 20 Maxi**

**QUOTAS DISTRICT POUR LE GÉANT QUALIFICATIF U12 1<sup>er</sup> ANNEE**

**Garçons 25 maxi Filles : 20 Maxi**

**La liste des coureurs doit être envoyée par chaque responsable de district à l'issue des demi-finales coupe d'argent en fichier Excel ou SAV à l'organisateur.**

**MATÉRIEL**

- Le port d'une protection dorsale, homologuée et adaptée à la taille du skieur est obligatoire pour toutes les compétitions régionales et fortement conseillées pour les compétitions nationales quelle que soit la discipline.
- Art RIS 6 : Les casques dont la structure est souple à hauteur des oreilles ne sont permis qu'en slalom.
- Combinaisons autorisées

Préconisation sur l'utilisation des farts :

A- Recommandation :

La Commission Nationale du Ski Alpin pour des raisons économiques, environnementales, et liées à la santé des utilisateurs, recommande de ne pas utiliser de farts hautement fluorés (HF) dans les catégories poussins (U 12) benjamins (U14) et minimes (U16) lors d'épreuves de niveau national ou régional.

B- Interdiction :

L'application sur le terrain lors d'une compétition de tous produits destinés à améliorer le glissement des skis est interdite pour ces catégories, exception faite des épreuves de vitesse.

L'affûtage, le raclage et le brossage des skis sur le terrain restent autorisés.

C- Sanctions :

Toute infraction constatée par le jury, même après la course, pourra entraîner une sanction sportive (amende, disqualification, exclusion).

**CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATEUR**

- La station organisatrice doit posséder une piste homologuée ou en cours d'homologation ou ré-homologation.
- Prévoir un emplacement pour les partenaires ainsi que la gratuité de leurs forfaits pour les remontées mécaniques.
- Prévoir piquets de slalom en diamètre 25 pour ces courses.
- Prévoir traceur 2<sup>èm</sup> manche autre que l'entraîneur de la station organisatrice
- Prévoir une remise de lot et coupes pour les 3 premier(e)s du classement des courses qualificatives.
- Prévoir une remise de lots et coupes pour les 5 premier(e)s du classement de la finale.

- Prévoir forfait au tarif scolaire pour tous les coureurs.

***COQ D'OR***

**LE MÉNUIRES du 28 au 31 mars 2018**

***QUOTAS MONT-BLANC POUR L'ACCÈS À LA FINALE***

Garçons	20
Filles	20

***MODALITÉ DE SÉLECTION GARÇONS ET FILLES POUR LA FINALE COQ D'OR.***

Pour les U12 2<sup>ème</sup> année

- 6 sélectionnées Filles et 6 sélectionnés Garçons lors des courses qualificatives de la finale coupe d'argent U12
- Les 3 meilleur(e)s du GS
- Les 3 meilleur(e)s du SL
- En cas de même noms figurant dans les 3 premiers en GS et/ou en SL, on retiendra, les meilleur(e)s suivant(e)s au total des points course en GS ou en SL.

Pour les U12 1<sup>ère</sup> année

- 3 sélectionnées Filles et 3 sélectionnés Garçons lors des courses qualificatives de la finale coupe d'argent U12
- Les 3 meilleur(e)s du GS
- En cas de même noms figurant dans les 3 premiers en GS et/ou en SL, on retiendra, les meilleur(e)s suivant(e)s au total des points course en GS ou en SL.

Les 3 premier(e)s du classement général du combi race

2 places par district : En cas d'ex-aequo en combi race, 1 seule place sera attribuée au district. Les places restantes seront déterminées en fonction de la suite du classement du combi race.